

www.clubpatrimoine.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

## Les notaires doivent réfléchir maintenant à leur projet entrepreneurial

Le président et co-fondateur de Notairia dont la vocation est d'accompagner les candidats à l'installation dans leur projet ou les notaires déjà installés dans la réorganisation de leur office rappelle que : "Les premiers inscrits dans leurs zones seront les premiers servis. Ils pourront ouvrir l'office souhaité, sous réserve de respecter les conditions d'exercice. Celui qui aura obtenu sa zone via l'horodatage sera tenu de renvoyer dans un certain délai les pièces justificatives requises. L'aptitude à exercer sera vérifiée en aval, sans analyse du business plan ou de l'étude d'implantation du candidat."

Référence : <http://www.efl.fr/actualites/affaires/details.html...>